

## Session de "prise en main" de Proge Copro

### Formules "prise en main" de la solution

|                  |  | Montant_jour | Nb_participant(s) | Nb_jours | Montant_HT     |
|------------------|--|--------------|-------------------|----------|----------------|
| <b>Formule 1</b> | Session régionale (8 participants minimum) * | 350 €        | 1                 | 2        | <b>700 €</b>   |
| <b>Formule 2</b> | Session intra (3 participants minimum) **    | 433 €        | 3                 | 2        | <b>2 600 €</b> |

\* tarif individuel comprenant la mise à disposition de la salle

\*\* tarif société dégressif au-delà de 3

## Déroulé de la session

« Proge Copro » sera utilisé comme « fil conducteur », permettant d'alterner les aspects théoriques, exposés, étude de cas, échanges, documentation réglementaire

### Comprendre les étapes préalables pour faciliter la prise de décision,

en utilisant tous les outils et leviers à disposition pour expliciter aux copropriétaires les domaines traités :  
techniques, réglementaires, financiers, fiscaux

### Résoudre les blocages des copropriétaires,

afin de faciliter le passage à l'acte des travaux, par la mise à disposition d'une plate-forme « participative » à destination de tous les acteurs concernés par la démarche : exemples et contre exemples modélisés pour illustrer ces blocages

### Elaborer une méthode « en coût global »,

pour un accompagnement de qualité pendant toute la durée du projet de rénovation, depuis l'étude thermique et diagnostics initiaux jusqu'à la livraison des travaux, en tenant compte des coûts de maintenance et d'exploitation (factures énergétiques, contrats de maintenance)

### Etablir un programme de travaux pour chaque scénario,

cohérents entre eux et en phasage, en fonction des besoins et moyens de la copropriété : diagnostics obligatoire, amélioration énergétique, normes de sécurité et adaptabilité, amélioration du confort, ..., en s'inscrivant dans la démarche du Diagnostic Technique global

### Simplifier la gestion financière des scénarios de travaux,

pour construire un ou des plans de financement « adapté(s) » et « optimisé(s) », en tenant compte des gains énergétiques, des aides mobilisables et des moyens de financements, et ce, en fonction de la situation de la copropriété et de chaque copropriétaire

### Simuler les aides éligibles pour la copropriété et par copropriétaire,

pour déterminer le reste à charge et les nouvelles dépenses énergétiques, en fonction de l'éligibilité ou non aux aides soumises à condition de ressources : MaPrimeRénov, CEE, Anah, Eco PTZ, Action Logement, aides locales, etc..